

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SAUR – BRANCHEMENT AEP RUE URBAIN LEVERRIER ARRETE N° 2022/028		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU la demande d'un arrêté de circulation en date du 25 janvier 2022 de la société SAUR sollicitant la Ville pour un branchement d'eau potable au 11 rue Urbain Leverrier à IFS ;

CONSIDERANT qu'il convient d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société SAUR est autorisée à réaliser, à partir du 3 février 2022 et pour une durée de 2 jours des travaux pour un branchement d'adduction d'eau potable au 11 rue Urbain Leverrier à IFS.
- Article 2 :** Dans le cadre de la réalisation de ces travaux, la circulation sera alternée par la mise en place de feux tricolores.
- Article 3 :** La société SAUR est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société SAUR devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale ;
 - La société SAUR ;
 - KEOLIS ;
 - Caen la mer – service de collecte des déchets ;
 - Le SDIS. |

Fait à IFS, le 27 janvier 2022



Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE.